L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 AVRIL 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes, Attention ! Placement constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Residences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1

118-120 Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Commune. Elégante bâtisse en briques à trois étages occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2,520 par an.

114-116 Rue Baronne

Entre les rues Canal et Commune. Elégant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an

Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

1734-1736 Avenue Esplanade,

Ecossigne Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839 Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre,

Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue

Louée $8 par mois.

9 Lots de terre,

Esc. des rues Duels et St-Antoine.

Jules A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 82,401 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 722 (ancien No 155) rue Commune — MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, les ci-devis aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y attenant et désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. B. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1845, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville ; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 120 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 122 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant de lot No 2.

Etant la même propriété que fons Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir :

Le titre individu duquel, par achat de Mme Amélia Zeah arie Saal, veuve de Horace C. Campbell, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise duquel à une vente faite d. ladite propriété par le shérif E pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1883, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme l'appert de Jos. Wesley versus Théo. Auloux, No 18,0.6.

2° Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauis, Hope et St-Antoine, désigné par les Nos 4 à 9 inclusivement sur un plan tracé par P. A. Tonnelé, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville ; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Davis et Ste-Antoine, et lot No 9 mesure 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Davis sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par le lettre E dans un croquis fait par Edgar Pillié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure, suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 1 d'une partie du lot No 2 et par une allée commune en usage au dit lot et à d'autres lots faisant face à la dite allée ; et une portion de 4-pre nant au lot désigné ci-devant sur la ligne vers la rue Commune, et mesurant environ 3 pieds sur la ligne la séparant de la propriété appartenant auparavant à Mme H. C. Commack, environ 31 pieds 10 pouces sur le côté aboutant à la propriété décrite ci-avant et 32 pieds 6 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terres et la même se trouve.

Celle et étant la même propriété que fon Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir :

Le titre individu duquel, par achat de Mme Amélia Zeah arie Saal, veuve de Horace C. Campbell, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise duquel à une vente faite d. ladite propriété par le shérif E pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1883, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme l'appert de Jos. Wesley versus Théo. Auloux, No 18,0.6.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez-de-chaussée occupé par C. Eble, comme épicerie ; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentiste au deuxième étage ; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres dans la mansarde ; aussi et une cuisine en briques à trois étages, contenant deux chambres à chaque étage ; hydrant, bains d'hombes, citerne, etc., vendu sujet à dettes aux taux de $2,220 par an payable Rien-seulement et exprirant le 30 septembre 1897 ; et aussi sujet à une location pérpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $35 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (anciens No 12) rue Baronne.

9° Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Davis, Hope et St-Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement sur un plan tracé par P. A. Tonnelé, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville ; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Davis et Ste-Antoine, et lot No 9 mesure 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Davis sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la